

La géopolitique chinoise en matière de territoire



La Chine et ses frontières

7^{ème} promotion du CID

Commandant MONOT Jean-Marie
Division B, Groupe N° 4



FICHE DE PRESENTATION

1. **La géopolitique chinoise en matière de territoire : La Chine et ses frontières**
2. **Commandant (air) MONOT Jean-marie**
3. **29 février 2000**
4. **Division B**
5. **Mémoire de géopolitique**
6. **La Chine a été en litige avec tous ses voisins à propos de ses frontières. Mais plutôt que de remettre en cause le tracé, la Chine a utilisé ces litiges à des fins de politique extérieure. Si la Chine ne souhaite pas accroître son territoire dans le domaine terrestre, ses ambitions sont tout autre dans le domaine maritime qui regorge de matières premières. Enfin, certains territoires comme le Tibet et Taiwan appartiennent à la Chine et ne sont pas négociables.**
7. **Mots clés : frontière(s), territoire, relations extérieures, conflit(s).**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
LA NOTION DE TERRITOIRE.....	4
Territoire et unité politique.....	5
Position géographique et relations extérieures.....	6
Territoire et stratégie	7
LES PROBLEMES FRONTALIERS AVEC LES PAYS VOISINS	8
Les conflits frontaliers majeurs.....	8
L'URSS : Le contentieux frontalier utilisé comme moyen diplomatique	8
L' INDE : La signification du différent sino-indien.....	11
Le Viêt-Nam.....	13
Les conflits frontaliers mineurs	15
Avec le Népal.....	15
Avec la Birmanie.....	15
Avec le Cachemire	15
Avec l'Afghanistan.....	16
LES CAS PARTICULIERS	17
Les régions autonomes.....	17
Le Tibet.....	17
Le Xinjiang.....	20
Hong Kong	22
Taiwan.....	22
LES AMBITIONS MARITIMES DE LA CHINE.....	27
Les îles Pescadores	27
Les îles Paracels (ou Xisha).....	27
Les îles Spratley (Nansha).....	28
Les îles de Diaoyu ou Shenkaku.....	29
CONCLUSION	30
ANNEXE 1 : Le contentieux territorial Sino-Indien.....	31
ANNEXE 2 : Le secteur Oriental.....	32
ANNEXE 3 : Les secteurs Occidental et Central.....	33
ANNEXE 4 : Revendications de la RPC en Birmanie.....	34
ANNEXE 5 : Les Frontières de la RPC en Asie Centrale.....	35
ANNEXE 6 : Le Différend frontalier sino-vietnamien.....	36
ANNEXE 7 : Délimitations maritimes de la RPC	37
ANNEXE 8 : Le contrôle militaire effectif des îles Spratley.....	38
ANNEXE 9 : Les îles Senkaku.....	39
BIBLIOGRAPHIE	40



INTRODUCTION

La Chine est avant tout un pays d'Asie. Au nord et au nord-ouest, elle est bordée par l'immense et puissant monde russe. Vers l'ouest, elle est soumise à l'influence des grands courants qui traversent le monde islamique. Au sud-ouest, l'Himalaya la sépare du sous continent indien. Au sud et au sud-est la Chine s'ouvre sur une multitude d'états. A l'est enfin, elle ne peut ignorer la puissance de l'économie japonaise.

Au cours de sa longue histoire, la Chine n'a jamais coupé les liens avec ses voisins. Il est donc naturel que le nouveau régime se soit employé à fixer ses rapports avec les pays qui l'entoure et en particulier à régulariser le tracé des frontières communes.

Mais la Chine, à quelques exceptions près, utilise les litiges frontaliers à des fins de politiques extérieures.

Il nous a paru essentiel, dans un premier temps, de préciser la conception chinoise de la notion de territoire.

Dans un deuxième temps, nous verrons comment la Chine a résolu ses litiges frontaliers.

Nous traiterons, dans une troisième partie, le problème des territoires considérés par les autorités chinoises comme non négociables.

Enfin, nous aborderons les revendications maritimes de la République Populaire de Chine.

LA NOTION DE TERRITOIRE

« Le territoire de l'Etat chinois est délimité par les besoins de son existence et par les bornes de sa culture »¹

Avant d'être un fait, la Chine est une idée, un certain nombre d'idées. Immensité détachée de toute mesure, plutôt ressentie que réfléchie. Espace infini, temps immémoriaux, tout s'y mêle.

Pour le général De Gaulle, Maurice Couve de Murville et Alain Peyrefitte la Chine est un état immense. Comme une obsession, tout rappelle les dimensions, les fleuves interminables, la longueur des étapes, les chaînes de montagne les plus hautes du monde.

C'est un problème psychologique qui dépasse le problème de superficie² (deux fois plus petite que l'URSS, légèrement moins grande que le Canada et guère plus étendue que le

¹ Chiang Kai-Shek, Destin de la Chine

² La superficie de la Chine est de 9 596 961 km².



Brésil). Immensité associée à l'ancienneté et à la continuité de son histoire ainsi qu'à la masse de sa population.

La Chine est à la fois une civilisation et un état. Or les frontières de ces deux entités ne coïncident pas. C'est l'opposition entre « civilisé » et « barbares » qui est importante. Dans la Chine impériale on ignorait ce qu'était la Chine et il n'existait pas de nom pour la désigner. On ne connaissait que la « Civilisation ». De même, il n'existait pas d'états étrangers mais des états barbares, pas d'empereur de Chine mais un Empereur tout court.

Dès lors, le terme de territoire n'a que peu de sens pour les Chinois. Celui d'espace civilisé correspond mieux à la situation. V. Elisséeff disait que la Chine était un Empire sans voisins.

La politique extérieure de la Chine est ainsi influencée par cette vision de l'ordre mondial bien que celle-ci soit un peu dépassée.

Mao Zedong et Deng Xiaoping qui sont des hommes du passé, nés sous l'Empire et âgés lors de sa chute, ont été baignés par cette façon d'aborder les problèmes.

Dans le même registre, Sun Yat-sen considérait au début du siècle la Corée, Formose, les îles Pescadores, la Birmanie, l'Annam, les îles Ryuku, le Siam, Bornéo, les îles Sulu, Java, Ceylan, le Népal, le Bhoutan comme des territoires perdus. On comprend que la notion de territoire chinois ne soit pas aussi nette qu'il pourrait sembler de prime abord. Les frontières³ que contrôle aujourd'hui le gouvernement chinois excluent la zone de Taiwan.

Le territoire de pure civilisation chinoise « Han » c'est à dire la Chine des 18 provinces ne représente que 40% du territoire total, le reste est peuplé de minorités ethniques (6% de la population sur 60% du territoire) différentes des Hans. Ces distinctions ont des conséquences sur la politique étrangère de la Chine. Sur la frontière avec l'ancienne URSS, les territoires dits « chinois » ne sont que des espaces peuplés de non-Han, très proches des populations situées de l'autre côté de la frontière. C'est le cas au Xinjiang avec les ethnies kazakhe, kirghize, ouïghour, tatare, ouzbek.

Certaines régions comme le bassin de Dzoungarie au Xinjiang regardent vers l'extérieur de la Chine. Le problème se pose de manière identique pour la Mongolie extérieure qui regarde attentivement en direction de la Mongolie.

Territoire et unité politique

La Chine a toujours été persuadée que l'immensité de son territoire lui permettrait de se suffire à elle-même. Mais elle est un des pays d'Extrême orient le plus sous développé. Les Chinois considèrent que parce que leur territoire est vaste leur pays est grand, y compris au sens de la prospérité et de la puissance. Les étrangers ont plus ou moins la même perception. C'est un atout pour la Chine sur le plan international.

³ La frontière terrestre de la Chine s'étend sur 32 000 km. Sa frontière maritime est longue de 18000 km sans compter les côtes de ses 5000 îles.



En revanche la diversité extrême du pays n'apparaît pas comme une faiblesse. On ne parle pas des Chines comme on parle des Indes ou de toutes les Russies. Et pourtant, l'empire fut souvent divisé.

En fait la diversité géographique de la Chine a permis de développer les régionalismes. Pour la seule Chine des Hans, D. Lombard ne distingue pas moins de onze régions naturelles.

En réalité, si l'empire décadent n'a pu faire face à la pression occidentale au XIXe siècle, si Mao Zedong a pu fonder une république au Kiangsi et survivre au Yunnan, si les Japonais ont pu créer le Mandchoukouo, c'est entre autre raison parce que la géographie n'est pas l'alliée du pouvoir central. L'unité nationale chinoise repose sur l'homogénéité ethnique et sur l'originalité de civilisation du peuple chinois et non sur la géographie.

Mais cette remarque perd peu à peu de son importance au fur et à mesure du développement du réseau de communication (encore insuffisant) et des progrès techniques. A l'intérieur d'un empire donné, l'hétérogénéité s'efface progressivement devant la modernisation.

Position géographique et relations extérieures

Le territoire de la Chine ne prédestine pas à l'isolement. Même les régions les plus accidentées et les plus désertiques ont toujours été des zones de contact ou de passage et par elles, la civilisation chinoise a emprunté à tous ses voisins. L'imposant massif tibétain a toujours été un lieu de contact entre les mondes chinois et indiens. Le bassin du Tarim, itinéraire de la fameuse route de la soie, fut longtemps un itinéraire fréquenté vers l'Inde et l'Iran. La Dzoungarie fut traditionnellement la région des échanges avec l'empire russe. Le Gobi et l'Ordos celles des échanges avec les Mongols. Par l'actuelle Mandchourie, la Chine correspondait avec la péninsule de Corée et avec le Japon. Que se soit sur le plan de la civilisation ou de la sécurité, la terre chinoise ne fut jamais à l'abri des influences et des menaces extérieures.

De même si certains secteurs de son littoral sont difficiles d'accès, sa façade maritime offre un grand nombre de facilités portuaires. La Chine a connu un essor maritime exceptionnel entre le Xe et XIe siècle qui a aboutit à l'aube du XVe siècle aux grandes expéditions vers la Mer Rouge et l'Afrique orientale.

Géographiquement la Chine n'est pas un état isolé.

Mais la situation géographique de la Chine a-t-elle des conséquences directes sur la politique extérieure ?

En fait, on peut dire que la situation géographique de la Chine (l'évolution des relations entre la Chine et l'ex URSS est un exemple frappant) face à ses voisins ne paraît pas déterminante quant aux relations qu'elle entretient avec les états qui l'entourent.

Territoire et stratégie

Les Chinois sont persuadés que l'immensité de leur territoire leurs assure une exceptionnelle sécurité. La sécurité de l'empire se concevait par le contrôle d'immenses zones tampons peuplées hier comme aujourd'hui de populations allogènes.

Chang Kaiser disait « Formose, les Pescadores, les quatre provinces du Nord-Est, La Mongolie intérieure, la Mongolie extérieure, le Xinjiang et le Tibet forment des bastions essentiels pour la défense et la sécurité nationale. Le fait qu'une seule région puisse être séparée du reste du pays entraînerait la dislocation de notre défense ». L'espace apparaît ici non seulement comme une protection naturelle mais aussi comme un immense champ de manœuvre nécessaire à la défense. De même Mao Zedong écrivait « la Chine est un vaste pays. On n'a donc pas lieu de craindre qu'il n'y ait pas assez d'espace pour manœuvrer ».

Mais aujourd'hui cette position semble évoluer. On n'envisage plus d'abandonner à un éventuel ennemi de grandes portions de territoire surtout si ceux-ci sont riches. On parle désormais de « guerre populaire dans des conditions modernes ».

De plus, si cette immensité est favorable à une attitude défensive, elle engendre d'énormes problèmes dès que l'on envisage une action offensive d'ampleur (protection et allongement des chaînes logistiques).

S'il n'existe pas de relations entre le territoire d'un état et son action extérieure, il n'en demeure pas moins qu'il peut, dans certains cas, éclairer tel ou tel aspect d'une politique étrangère.

Ainsi la Chine demeurerait incompréhensible à qui ne tiendrait pas compte de l'existence de territoires dont la reconquête ou la « libération » a constitué ou constitue encore pour elle un objectif important voire prioritaire. C'est le cas du Tibet, de certains territoires frontaliers revendiqués en Asie Centrale et face à l'Inde, et surtout de Taiwan. De façon plus générale, un des ressorts essentiels de la politique extérieure de la Chine réside en sa volonté permanente d'en revenir à la situation territoriale qui précéda l'ère coloniale. Les difficultés de frontière avec l'ex-URSS, la « libération » du Tibet, l'effort de guerre poursuivi en Corée au début des années 50 et surtout les efforts de réunification avec Taiwan peuvent s'analyser comme autant de manifestation du désir de rétablir l'autorité de la Chine dans ses limites traditionnelles. En ce sens la Chine mène une véritable politique « d'espace vital » au sens de l'espace dont un état ne peut se priver pour vivre y compris les besoins de rayonnement politique et moral que peut lui inspirer sa civilisation et sa puissance passée ou ses ambitions. On peut ainsi se rappeler la phrase de Chiang Kai-Shek « Le territoire de l'Etat chinois est délimité par les besoins de son existence et par les bornes de sa culture ».

De plus, le peuple chinois est un peuple de paysans. La terre et par conséquent le territoire marque son comportement extérieur.

Enfin, l'étendue de son territoire assure à la Chine des ressources considérables et variées.

LES PROBLEMES FRONTALIERS AVEC LES PAYS VOISINS

Les conflits frontaliers majeurs

L'URSS : Le contentieux frontalier utilisé comme moyen diplomatique

Au même moment que se développait le différend sino-indien et que la Chine réglait ses problèmes frontaliers, s'ouvrait un nouveau dossier : celui de la frontière sino-soviétique.

Les incidents frontaliers débutèrent à partir de 1960, date à laquelle l'URSS mit fin à son aide économique. En 1962, des incidents graves éclatèrent au Xinjiang. Les Chinois accusèrent les Russes d'inciter les populations musulmanes « Ouïghours et Kazakhs » à passer de l'autre côté de la frontière. En 1963, la Chine en vint à remettre en cause le tracé des frontières.

La Chine agit de la même manière qu'avec l'Inde. En plein conflit sino-indien, la Chine entreprit d'isoler l'URSS. Pour cela elle signa un traité avec la Mongolie Extérieure le 26 décembre 1962. La Chine accepta d'ouvrir des négociations avec l'URSS en février 1964. Mais contrairement aux soviétiques, les Chinois souhaitaient que le contentieux soit abordé dans sa globalité. Le 10 juillet 1964 Mao Zedong annonçait « Il y a une centaine d'années, la région à l'est du Baï kal est devenue territoire de la Russie et, depuis lors, Vladivostok, Khabarovsk, le Kamchatka et d'autres lieux sont territoires de l'Union soviétique. Nous n'avons pas encore présenté la note sur ce chapitre ». Jamais les revendications chinoises n'avaient été aussi clairement affirmées. Les négociations sino-soviétique aboutirent à une impasse.

Mais en quoi consistait le différent frontalier entre la Chine et l'URSS ? La frontière entre les deux états s'étire sur 6640 km. Elle comportait deux secteurs de part et d'autre de la Mongolie. Un secteur oriental qui délimitait la Mandchourie sur 3680 km et un secteur occidental qui délimitait le Xinjiang sur 2960 km. Dans le secteur oriental, la frontière qui suit pour l'essentiel les cours de l'Amour et de l'Ossouri avait été fixé par deux ensembles de traités, ceux d'Aï goun et de Tien-Tsin signés en 1858 par lesquels la Chine avait cédé à la Russie tous les territoires mandchous au nord de l'Amour soit environ 600 000 km² et celui de Pékin signé en 1860 par lequel la Chine avait abandonné les territoires situés entre le Pacifique et les fleuves Amour et Ossouri, soit approximativement 400 000 km².

Dans le secteur occidental, la frontière avait été fixée par les traités de Livadia signé en 1879 et de Saint-Pétersbourg signé en 1881 par lesquels la Chine abandonnait à la Russie toute la vallée inférieure de Illi, des monts Tienshan au lac Balkhach, soit environ 500 000 km². Des protocoles et des échanges de lettres fixèrent ultérieurement les frontières dans le Tienshan (1884) et le Pamir (1894). Ces « traités inégaux » comme les qualifient les Chinois, avaient permis à la Russie d'étendre ses territoires d'environ 1 500 000 km².



Après la révolution russe, la déclaration de Karakhan de 1919 avait annulé tous ces traités. L'URSS avait signé en 1924 un accord avec la Chine dont l'article 7 prévoyait de lancer une nouvelle négociation visant à fixer de nouvelles frontières entre les deux états. Elles n'eurent jamais lieu et les anciennes frontières existaient lorsque fut créé la République populaire de Chine en 1949.

En dépit des déclarations de Mao Zedong, la Chine ne revendiquait nullement ces territoires perdus et acceptait de fait les « traités inégaux ». Le contentieux se réduisait à deux types de questions. La Chine souhaitait la restitution des territoires occupés par les Soviétiques au-delà des limites fixées par les traités inégaux. Le massif du Pamir faisait partie de ces revendications. L'autre question portait sur une interprétation différente concernant les chenaux centraux des fleuves qui constituaient les frontières (Amour et Ossouri).

Le litige principal porte donc sur le territoire du Pamir oriental comportant 20 000 km².

Le but principal de la Chine est de faire reconnaître le caractère inégal de ces traités par la Russie, sans pour cela remettre en cause le tracé des frontières.

Le contentieux frontalier ne peut pas être considéré comme une cause du conflit sino-soviétique. Il en fut seulement la conséquence. En effet le conflit s'est développé entre 1956 et 1962 sans que jamais les questions de frontières ne fussent mises en avant. Ce n'est que lorsque la crise atteignit son paroxysme en 1963 que les litiges frontaliers furent évoqués.

M. Gorbatchev prononça deux discours qui apaisèrent les tensions entre les deux pays. A Vladivostok en 1986 et à Krasnoï arsk en 1988. Il admettait qu'à l'est de la Mongolie où les frontières étaient constituées par des fleuves, la délimitation devait suivre les chenaux centraux et non la rive chinoise. Un important travail de relevés topographiques eut lieu en 1988 qui aboutit en octobre à un « accord partiel sur les frontières sino-soviétiques à l'est de la Mongolie ». Un nouvel accord fut signé et ratifié le 16 mai 1991 par les deux pays. Seuls les litiges situés dans la région de Khabarovsk et sur le fleuve Argoun restent à résoudre.

L'ancien secteur situé à l'ouest de la Mongolie est désormais divisé en trois états indépendants ; le Kazakhstan (1700 km de frontière avec la Chine), la Kirghizie (800 km) et le Tadjikistan (400 km). La Chine est en litige avec le Tadjikistan à propos du massif du Pamir (20 000 km² environ) et une négociation frontalière est en cours. La Chine a reconnu officiellement les trois états le 27 décembre 1991.

La confrontation sino-soviétique

Les relations entre les deux géants communistes ont longtemps été très tendues au point qu'il y a un quart de siècle, on prédisait l'imminence d'un conflit armé. Ce risque provoqua le rapprochement entre Mao Zedong et les Etats Unis. Outre Atlantique, on prévoyait une défaite chinoise. Il était logique d'apporter son soutien au plus faible dans la pure tradition américaine.

Pourtant une coopération intense conduisit l'URSS à aider à la réalisation du programme militaire chinois.

Le réveil du conflit territorial

Les premières contestations éclatèrent lorsque la Chine décida d'intensifier les contrôles dans la province du Xinjiang. Peuplée des mêmes minorités qu'en Mongolie Extérieure, sous influence soviétique, les ethnies cherchèrent asile chez leurs frères côté soviétique. Pékin considéra le dépeuplement de la région comme une manœuvre de Moscou pour agrandir la Mongolie extérieure.

En 1962, les incidents qui ne dépassaient pas une centaine atteignirent cinq mille. En 1969, de véritables batailles rangées opposaient les armées régulières. Cela conduisit les deux états à échanger des menaces de guerre généralisée (nucléaire).

Les contestations territoriales aux 6640 km de frontières communes entre les deux nations étaient la conséquence de la géographie.

Le traité de Nerchinsk de 1689 définissait les limites approximatives des frontières de chacun, avec les méthodes de l'époque. Pékin, puissance déclinante fut forcée de signer plusieurs traités dits « inégaux » qui lui fit perdre par le traité de d'Aigun de 1858, le vaste territoire entre l'Ussuri et le Pacifique et ce qui est devenu le port de Vladivostok. L'URSS aida financièrement la république de Sun Yat-sen puis la République Populaire de Chine de Mao Zedong. Pendant cette période, les problèmes territoriaux furent passés sous silence.

La guerre probable

La Chine, nouvelle puissance nucléaire, supportait de plus en plus mal l'attitude dédaigneuse de l'URSS à son égard. Les revendications pour récupérer des territoires se firent plus véhémentes. En 1966, Pékin annonçait que l'URSS occupait illégalement un total de un million et demi de km². Pékin souhaitait isoler diplomatiquement l'URSS et le montrer du doigt en temps que méchant.

Au cours de la révolution culturelle, les gardes rouges assiégèrent l'ambassade d'URSS et bousculèrent les diplomates soviétiques tout en laissant tranquilles leurs homologues occidentaux.



Moscou se préparait à la guerre et le nombre de ses divisions massées à la frontière passa de vingt et une en 1969 à trente en 1970 puis à quarante quatre en 1972. Pour y arriver, l'état major soviétique dégarnit le front de l'ouest. Ainsi se préparait le grand conflit fratricide.

L'apaisement

La catastrophe que l'on croyait inéluctable ne se produisit pas. Des événements providentiels contribuèrent à calmer les esprits. La mort de Mao Zedong fit évoluer la situation intérieure. Les priorités du PCC évoluaient et l'on préparait les grandes réformes agraires adoptées par le Congrès National de 1978.

Pékin se montra conciliant en libérant l'équipage d'un hélicoptère soviétique « égaré » en territoire chinois. Dans la suite de cette annonce, Pékin proposa un pacte de non-agression. Celui-ci fut accueilli favorablement par Moscou. Le processus de détente était enclenché. Cela permit à la Chine de se concentrer sur les réformes économiques.

Le futur

Les problèmes de souveraineté nationale et d'approbation de territoires nés des traités inégaux ne sont pas réglés. En 1989 puis en 1995, les différents chefs d'état entreprirent des discussions visant à résoudre ces problèmes. En 1996, Moscou signa avec la Chine un accord de non-utilisation de la force militaire, de réduction des troupes aux frontières communes. En 1996, Leonid Moiseyev, chef du département Asie au Ministère des Affaires étrangères précisa que le problème des contestations territoriales était en voie de résolution. Un travail de longue haleine (7000 km) déjà résolu à 80% selon le communiqué. L'augmentation des échanges commerciaux et la construction d'un oléoduc entre les deux pays prouvent l'amélioration nette des relations entre la Chine et la Russie.

L'INDE : La signification du différent sino-indien

Après la proclamation de la république en 1949, la première question à propos des frontières qui s'est posée a été avec l'Inde⁴.

Assez curieusement, la Chine et l'Inde avaient signé en 1954 un traité entre « la région tibétaine chinoise » et l'Inde qui n'avait pas abordé le problème du tracé frontalier. Pourtant ce traité très technique établissait une liste de cols ouverts aux commerçants et

⁴ Cf Annexe 1



aux pèlerins. La Chine souhait améliorer les relations entre les deux pays et l'Inde croyait que de facto la Chine reconnaissait le tracé des frontières.

En fait, au fur et à mesure du développement du conflit entre la Chine et l'URSS, du rapprochement soviéto-indien et de la montée de la rébellion tibétaine, le problème du tracé des frontières prit de l'ampleur.

Le différent sino-indien porte sur 125000km² répartis en trois zones :

A l'Est⁵, la Chine revendique 90 000 km² de cette région d'administration spéciale « contrôlée par l'Inde » est limitée au Nord par la ligne Mac Mahon⁶. Selon l'Inde les incursions chinoises ont débuté en août 1959. En fait les prémices de la guerre remontent à 1956 lorsque les Chinois construisirent une route de 1200 km de long reliant le Xinjiang au Tibet. Une portion de la route se situait en Inde, au-delà de la frontière Mc Mahon, sur un territoire tellement inaccessible qu'il fallut trois ans à l'Inde pour s'en rendre compte. L'opinion publique indienne chatouilleuse de son indépendance récemment acquise s'enflamma.

Dans le secteur central⁷, à l'ouest du Népal, les revendications chinoises portent sur 2000 km². Il ne s'agit que de cols secondaires et de villages isolés.

Enfin, dans le secteur occidental, c'est à dire au Laddakh, la Chine revendique et occupe un territoire de 33000 km² qui représente un intérêt stratégique considérable. Le Laddakh est la plus petite région indienne du point de vue de la démographie mais elle est grande en terme de superficie (200 000 personnes vivent sur 98 000 km²). A l'exception de l'armée chinoise, il n'existe aucune présence humaine dans l'Aksai Chin, ce désert inhospitalier situé à plus de 5000 mètres d'altitude. Ce pays a longtemps constitué une entité à part entière jusqu'à sa conquête par le général Zorawar Ingh en 1834. La région tirait ses revenus de l'exportation de la laine et des taxes perçues sur les caravanes qui se rendaient du Pendjab au Tibet et au Xinjiang. De nos jours les routes commerciales sont fermées depuis près de cinquante ans en raison, entre autre, de l'occupation du Tibet par les Chinois en 1950. Cela n'a pas eu de graves conséquences car au lendemain du conflit sino-indien de 1962, l'armée indienne y massait deux divisions dont les retombées économiques compensaient la perte de ressources liées au commerce. Mais le dégel des relations entre la Chine et l'Inde a dégarni les casernes.

Le conflit éclata à l'automne 1960. La Chine prit l'initiative d'une vaste offensive au Laddakh et dans la NEFA⁸. Au bout d'un mois de combat, Pékin décidait de proclamer un cessez le feu. Les troupes chinoises se retiraient dans la NEFA de 20 km au deçà de la ligne Mac Mahon mais se maintenait dans l'Aksai Chin à l'exception d'une bande de 20 km le long de la frontière. C'est aujourd'hui la situation approximative de la frontière sino-indienne. La Chine était prête à accepter le statu quo tel qu'il existait en 1959, si de son côté l'Inde acceptait la frontière effective dans le secteur occidental.

⁵ Cf Annexe 2

⁶ Celle ci a été définie en 1914 par les accords de Simla conclu entre la Grande Bretagne, le Tibet et la Chine républicaine, mais cette dernière ne les a jamais ratifiés.

⁷ Cf Annexe 3

⁸ NEFA : North East Frontier Agency ; région d'administration spéciale contrôlée par l'Inde.



Il semble que ces positions soient toujours défendues par la Chine. De nouvelles conversations frontalières se sont engagées en 1981 entre Pékin et New Delhi, mais elles n'ont donné aucuns résultats. En 1982, Deng Xiaoping déclarait « Il n'existe pas actuellement de problème de menace mutuelle entre la Chine et l'Inde. Si un problème frontalier existe effectivement entre nos deux pays, il n'est pas difficile de le régler pourvu que les deux parties adoptent une méthode juste et raisonnable ».

Il semble donc que se soit cette méthode commune qui fasse défaut puisque la Chine souhaite négocier en bloc l'ensemble du dossier frontalier alors que l'Inde souhaite procéder par secteurs.

Le fait d'appartenir au club encore restreint des puissances nucléaires et le soucis constant de la croissance économique écarte la possibilité d'un conflit armé.

Cependant la menace chinoise explique le refus indien de participer au processus mondial de non-prolifération nucléaire.

De plus la Chine reproche à l'Inde d'héberger le dalaï lama et la grande majorité de Tibétains réfugiés après l'occupation communiste de leur pays.

Le Viêt-Nam

Le contentieux sino-vietnamien porte à la fois sur le tracé terrestre et sur le tracé maritime de la frontière entre les deux états⁹. Sur le premier, les divergences sont minimales. En revanche, elles sont considérables sur le second tant en ce qui concerne les zones contestées que la base juridique sur laquelle reposent ses revendications.

La frontière terrestre est fixée par des accords franco-chinois datant de 1886-1887. Le bornage commença en 1890. Une nouvelle convention fut signée en 1895 à Pékin qui compléta la première sur certains points. En 1897, 300 bornes délimitant les 1400 km de frontière étaient posées. Bien que le tracé de la frontière ne satisfasse ni les Chinois ni les Vietnamiens, les deux gouvernements reconnaissent aujourd'hui sa validité. Ses accords ont même été confirmés en 1957-1958, encore que de façon ambiguë.

L'essentiel du litige est maritime et porte sur deux zones distinctes, le golfe du Tonkin et la mer de Chine du Sud. Dans ce cas la Chine conteste la base juridique sur laquelle s'appuie le Viêt-Nam. Le traité franco-chinois répartit la souveraineté dans le golfe du Tonkin. Il est précisé que les îles situées à l'est du méridien de Paris 105°43' Est sont attribuées à la Chine tandis qu'à l'Ouest, elles appartiennent au Viêt-Nam. Le Viêt-Nam considère donc ce méridien comme sa frontière alors que la Chine refuse cette interprétation. Pour la Chine, cette ligne répartie les îles mais pas le golfe du Tonkin. La Chine avance des arguments qui sont très forts. Pour elle, il est inconcevable que la France qui défendait et appliquait la théorie de la liberté des mers et qui avait fixé ses eaux territoriales à trois milles ait, à cette époque, considéré comme mer intérieure les deux tiers du golfe du Tonkin. De plus le Vietnam du Nord en 1964 a étendu ses eaux territoriales à douze milles et publié une carte de la frontière dans le Golfe, ce qui est en totale contradiction avec le traité franco-chinois.

⁹ Cf Annexe 6

Sur cette première question du golfe du Tonkin, vient se greffer le problème tout aussi grave qui concerne les deux archipels des Paracels¹⁰ (Xisha) situés au sud est du Hainan et des Spratley (Nansha) au large de Hô Chi Minh-Ville.

Depuis des siècles ces îles ont servi de base de relâche aux pêcheurs chinois et vietnamiens (de nombreux textes le prouvent). Après une histoire très mouvementée, on se retrouve aujourd'hui dans la situation suivante. La totalité des Paracels est occupée par la Chine populaire. Celle-ci n'est présente sur les Spratly que par l'intermédiaire de quelques postes d'observation établis en 1987. Plusieurs îles du centre ouest et du sud ouest sont occupées par Hanoi. Au nord ouest d'autres sont sous le contrôle des Philippines qui revendiquent une partie de l'archipel.

La Chine avance des arguments historiques pour revendiquer ces deux archipels. Des documents anciens et pièces archéologiques sont censés prouver l'appartenance à la Chine depuis l'antiquité. Cette position est réaffirmée depuis 1951, date à laquelle la Chine approuve le projet de traité de San Francisco. Dans sa déclaration du 4 septembre 1958 sur les eaux territoriales chinoises qui précisent que ces deux archipels appartiennent à la Chine.

Ce contentieux sino-vietnamien n'est devenu explosif qu'à partir de 1973-1974, c'est à dire après les accords de cessez le feu au Viêt-Nam. Les différends s'aggravèrent à partir de 1973 à propos du litige insulaire. La Chine voulait contraindre le Viêt-Nam à modérer son engagement pro-soviétique et à renoncer à une réunification immédiate des deux Vietnam. Mais 1970 marque un bouleversement du droit de la mer et à une prise de conscience de l'intérêt pétrolier de la mer de Chine du Sud.

En 1974 le Viêt-nam tenta sans succès de négocier avec la Chine pour définir de nouvelles frontières. Une nouvelle négociation à l'initiative de la Chine débuta en 1977 à Pékin. Mais elle échoua également.

A l'instar des autres problèmes frontaliers, le litige sino-vietnamien n'est pas une cause mais une conséquence du conflit entre les deux états. C'est l'ambition du Viêt-nam d'envahir le sud et celle de la Chine de l'en dissuader qui ont provoqué la crise des Paracels en 1974.

D'autre part la Chine souhaite remplacer un traité « inégal » par un traité légal. Il est vrai que dans le cas du traité de 1887, la position chinoise semble plus assise que la position vietnamienne.

¹⁰ Cf le paragraphe « Les ambitions maritimes de la Chine » qui aborde ces sujets.

Les conflits frontaliers mineurs

L'ensemble des frontières de la Chine avec les états de la zone Asie centrale n'étaient pas juridiquement fixées. C'était le cas avec le Népal, la Birmanie, le Cachemire et l'Afghanistan. Alors que les relations sino-indiennes se détérioraient entre 1960 et 1963, la Chine décida de conclure des accords frontaliers avec l'ensemble de ces pays.

Avec le Népal

Une frontière de 1100 km de long sépare le Tibet et le Népal. Le traité définitif conclu en octobre 1961 entre les deux états entérinait pratiquement les frontières traditionnelles et faisait gagner 300 km² au Népal.

Avec la Birmanie

En janvier 1960, Pékin et Rangoon signaient un accord préliminaire par lequel les deux états échangeaient quelques territoires d'étendue tout à fait minime¹¹. Pour l'essentiel, les deux pays s'entendaient pour admettre que la frontière située dans le secteur septentrional était le prolongement de la ligne Macmahon. Le traité définitif fut conclu en octobre 1960. Un traité d'amitié fut signé à la même époque.

Avec le Cachemire

Le Cachemire qui est divisé en deux parties occupées par le Pakistan et par l'Inde pose en problème différent. Jusqu'en 1959, la Chine est resté neutre sur cette question. Le Pakistan jusqu'alors réservé vis à vis de la Chine changea d'attitude après le conflit sino-indien. Tout d'abord réticente, la Chine accepta de négocier. En mai 1962, un communiqué sino-pakistanaï annonçait l'ouverture d'une négociation afin d'aboutir à un accord de délimitation de la frontière entre le Xinjiang chinois et les « zones contiguës dont la défense est sous contrôle effectif du Pakistan »¹². Ce traité était présenté comme provisoire jusqu'à ce que le problème du Cachemire soit résolu. Ce traité fut signé en mars 1963. La frontière était définie sur la base de la ligne frontalière traditionnelle. Le litige portait sur 5500 km de frontière (2200 km au Pakistan et 3300 km à la RPC).

¹¹ Cf Annexe 4

¹² Termes utilisés par la Chine pour ne pas froisser la susceptibilité indienne tant que la situation au Cachemire n'est pas résolue.

Avec l'Afghanistan

Cette frontière très courte constitue la sortie orientale du corridor de Wakhan¹³ établi par la Grande Bretagne et la Russie au XIXe siècle pour séparer leur zone d'influence respective. Ainsi, le jour même où était signé les accords sino-pakistanaï, la Chine et l'Afghanistan déjà liés par un traité d'amitié, annonçaient leur intention de négocier un traité sur la frontière. Celui-ci fut signé en novembre 1963. Par ce texte, la Chine reconnaissait la validité du corridor de Wakhan, c'est à dire qu'elle reconnaissait de nouveau une frontière fixée à la période coloniale.

En fait, il est clair que la Chine a signé ces accords en vue d'isoler l'Inde sur le plan diplomatique en Asie du Sud et plus largement dans le tiers monde.

D'une manière générale, dans les quatre exemples abordés précédemment, la Chine a accepté de confirmer, à quelques détails près, les frontières coloniales. Cela était sensé illustrer la bonne volonté de la RPC qui ne souhaitait nullement gagner des territoires mais fixer ses frontières par des traités « égaux ».

De plus ces traités modifiaient profondément l'équilibre politique de la région. A l'exception du traité sino-pakistanaï, ils furent tous doublés d'un traité d'amitié. Le but était de placer les états dans une situation de neutralité. Dans le cas du Népal l'intention était encore plus précise. Par ce traité, la Chine désenclavait le Népal de l'état indien et le transformait à son tour en état tampon. La Chine avait donc réussi à faire reculer le périmètre défensif de l'Inde de la profondeur du Népal.

¹³ Cf Annexe 5

LES CAS PARTICULIERS

Les régions autonomes

Le Tibet

Rappel historique

Les occidentaux sont de fervents partisans de l'indépendance du Tibet. Ils en veulent d'avantage que le dalaï-lama qui se contenterait d'une autonomie interne. Lors de sa visite à Taiwan en tant que « simple moine et non en tant que chef d'état », il fit comprendre qu'il accepterait la formule « une nation, deux systèmes » appliquée à Hong Kong. Mais depuis l'insurrection de 1959, la Chine est d'une extrême méfiance à son égard. L'ardeur avec laquelle les occidentaux défendent l'indépendance du Tibet est tout à fait désintéressée. Toutefois les gouvernements doivent ménager les électeurs, les relations avec la Chine et la vérité historique.

Dès le XVI^e siècle, les troupes de l'empereur étaient à Lhassa et ses administrateurs géraient le territoire. La très ancienne route qui relie la plaine chinoise de Ch'eng tu à Tachienlu et Lhassa est bordée des preuves anciennes de cette présence. Situé aux marches occidentales de la Chine, peu peuplé (il ne compte qu'un peu plus de deux millions d'habitants dispersés dans des villages souvent situés à 5000 mètres d'altitude), le Tibet a, par la force des choses, bénéficié d'un certain degré d'autonomie. Le territoire payait tout de même un fort tribut et les moines qui sont la composante la plus influente du pays, devaient porter une tresse sur le crâne rasé en signe de soumission au Fils Céleste. Les fréquentes destructions des établissements chinois par les Hsi fan (tribus rebelles composées d'un mélange ethnique tibétain et Han) attestent que l'autorité chinoise y était contestée.

La présence chinoise fut interrompue par l'Angleterre qui préférait de loin avoir à sa frontière un pays pratiquant l'intropection sans la moindre volonté expansionniste.

Trois ans après sa victoire, Mao Zedong récupéra manu militari ce qu'il considérait comme province chinoise. Il souhaitait également convertir aux idées nouvelles un état dont la philosophie bouddhiste rencontrait encore beaucoup d'écho en Chine. Il paraissait indispensable de contrôler cette région qui le séparait d'un pays en voie de devenir une grande nation. Avec l'arrivée des Chinois, les Tibétains perdaient les quelques décennies qui avaient été pour eux l'indépendance. Cependant ils donnèrent beaucoup de fils à retordre à l'administration chinoise.

Le contexte du différend

L'opinion publique occidentale considère que le statut du Tibet intéresse la communauté internationale, alors que la Chine maintient que ce territoire fait partie du patrimoine chinois. Pour cette raison l'octroi de l'indépendance n'est pas et ne sera jamais à l'ordre du jour. Les nations de la région portent sur le Tibet le même avis que la Chine. Il s'agit bien pour elles, d'une affaire d'ordre intérieur dont elles n'ont pas à se mêler. C'est pourquoi elles n'accordent aucun appui et aucun crédit au mouvement séparatiste. Elles ne décernent aucun visa d'entrée pour ses membres. Tel est l'attitude de l'Inde et du Népal qui hébergent des milliers de réfugiés tibétains. Cette attitude n'est pas seulement inspirée par un sentiment de crainte à l'égard de leur puissant voisin, mais cette situation leur paraît correspondre à la réalité historique.

La position de l'Inde, qui héberge pourtant le dalaï-lama depuis 1959, illustre parfaitement cette attitude. A l'exception d'une zone frontalière qu'elle revendique et qui fut à l'origine d'une guerre, l'Inde n'a jamais remis en cause l'appartenance de Tibet à la Chine. New Delhi est d'autant plus prudente sur ce sujet qu'il ressemble beaucoup à celui qu'elle rencontre avec le Cachemire. Benazir Bhutto, pourtant soutenue par les occidentaux, alla jusqu'à féliciter la Chine pour sa modération dans son combat contre le mouvement séparatiste tibétain.

Religion et politique

Bien qu'acceptant le caractère religieux et philosophique de ce vaste territoire, le Sud Est asiatique ne voit pas la nécessité d'en faire un état indépendant. Son appartenance au monde chinois n'apparaît pas comme conflictuel avec la pratique de la religion. Le tantrisme, qui est la forme tibétaine du bouddhisme, était d'ailleurs la religion quasi officielle de l'Empire du Milieu adoptée par plusieurs empereurs des dynasties mongole et mandchoue. Dans une certaine mesure, l'immense Empire était sous influence du Tibet.

Ce lieu est un peu le Vatican de centaine de millions de personnes. C'est aussi depuis peu une croyance de milliers de français et autres occidentaux qui en nouveaux convertis se montrent souvent plus enthousiastes et plus intransigeants que ne le sont les adeptes de longue date. D'où aussi leur profond attachement à l'indépendance de ces lieux saints berceau de leur croyance. Ces nouveaux croisés, animés des sentiments les plus sincères pensent qu'il faut tout faire pour sauver le Tibet de l'occupation chinoise. Cela conduit à vénérer le dalaï-lama et à lui décerner le prix Nobel de la paix. Ce sentiment pourrait conduire certains gouvernements à soutenir le parti d'un Tibet indépendant, même s'ils savent que cet objectif n'a aucune chance d'aboutir.

Le statut actuel

En 1978, deux décennies après le soulèvement raté et l'exil du dalaï-lama, Deng Xiaoping donna au Tibet une certaine autonomie. Les émeutes des années quatre-vingt y mirent un terme. Depuis des mesures strictes ont été adoptées pour que le Tibet rentre dans le rang. Il est placé sous la direction du responsable des affaires religieuses à Pékin et géré sur place par des cadres, loyaux serviteurs du Parti Communiste Chinois. La nouvelle doctrine officielle consiste à « satisfaire aux besoins religieux du peuple » et guère plus. Sous prétexte de difficultés financières, autant d'argent est dépensé à la construction de nouveaux monastères qu'à celle de bâtiments hébergeant des activités communistes. Prétextant que la pratique religieuse nuit à la productivité, Pékin souhaite limiter le nombre de moines (46 000 nonnes et moines) et prendre en compte la formation de ces derniers pour que « les futurs guides de la croyance s'imprègnent de patriotisme et de valeurs socialistes ». Parmi les six cents Tibétains emprisonnés, plusieurs dizaines sont des lamas du monastère de Tashi Lhumpo, siège traditionnel du panchen-lama (L'enfant reconnu le 14 mai 1994 par le dalaï-lama comme la réincarnation du dixième panchen-lama, décédé en janvier 1989, est tenu au secret à Pékin, qui a imposé en novembre 1995 un nouveau système de sélection. Le président Jiang Zemin a reçu en grande pompe à Pékin le 12 janvier 1996, l'enfant ainsi choisi par le nouveau régime). En tout état de cause, le PCC a décidé de réduire de moitié les « effectifs monastiques », en commençant par renvoyer les moines nés au-delà des frontières de la région autonome. Les premiers visés sont les novices âgés de moins de dix-huit ans.

Pékin veut changer la composition ethnique du Tibet. Si les Hans ne représentent qu'un faible pourcentage de la population totale, les non-Tibétains qui habitent à Lhasa constituent près de la moitié des 150 000 habitants. Ce sont des militaires, des administrateurs civils mais de plus en plus des artisans, des restaurateurs et petits entrepreneurs venus chercher fortune. Ils exploitent au maximum les possibilités de la liberté du marché instaurée au Tibet comme partout ailleurs dans le pays. Pour rencontrer les Tibétains il vaut mieux se rendre dans les campagnes ou à l'étranger.

L'animosité qui anime la Chine vis à vis du dalaï-lama tient à la campagne autonomiste qu'il mène depuis trente ans. Désormais, toute nation qui accueille officiellement le dalaï-lama encourt les mêmes sanctions que si elle recevait officiellement le président de Taiwan. Cette attitude va même jusqu'à considérer que toute diffusion d'une image favorable du dalaï-lama est un acte hostile à la Chine.

En fait, Pékin considère le Tibet, tout comme Taiwan, comme indissociable de la Chine. Les réactions critiques des pays étrangers et notamment occidentaux ne changeront rien. C'est à prendre ou à laisser se plait-on à répéter à Pékin.

Sur le plan administratif, l'espace tibétain a été découpé en plusieurs entités. L'actuelle région autonome du Tibet ne compte que 1,2 millions de km² sur les 2,5 que compte le territoire revendiqué par les nationalistes tibétains (la province du Qinghai, l'ouest du Sichuan et l'ouest du Yunnan font partie de l'espace géographique et culturel tibétain). Sur le plan politique, le Tibet est contrôlé par la Chine depuis les Tang, avec plus ou moins de fermeté avec le système du tribut. En 1720, sous les Qing, l'armée impériale

entraîné au Tibet, et imposait un protectorat chinois qui dura jusqu'en 1911. Profitant de l'effondrement de la dynastie mandchoue, le Tibet proclama son indépendance en 1912, mais aucune puissance et aucun voisin ne la reconnut. Lorsque l'armée chinoise « libéra » le Tibet en 1949, celui-ci se trouva isolé sur la scène internationale. Dans les années cinquante, les Khampas menèrent dans l'est du pays, une guérilla sévère qui fut terriblement réprimée en 1959. La révolution culturelle entraîna la destruction de tous les symboles de la culture tibétaine et en particulier des temples. Ces excès entraînèrent la renaissance du nationalisme tibétain des années quatre-vingt.

Le dalai-lama est devenu une personnalité reconnue et depuis 1987, les pays occidentaux protestent contre le non-respect des droits de l'homme.

Le Xinjiang

Le Xinjiang et ses marges

De l'Antiquité à l'empire les relations furent mouvementées entre le monde chinois et les populations locales. La domination politique et culturelle Han commencées aux XVIIe et XVIIIe siècle ne s'est réalisée qu'au milieu du XIXe. Un islam composite et un mélange des populations. C'est en 1884 que le Turkestan oriental est devenu le Xinjiang.

Un islam composite

Les peuples musulmans sont majoritairement de langue turque et turcomongole.

Sunnites, de rite hanafite (la communauté tadjik, chiite ismailienne est très peu nombreuse). Ils forment des entités culturelles et religieuses complexes. Répartie des deux cotés de la frontière, la Chine doit prêter une attention soutenue à cette région.

Un entrelacs de populations en zone frontalière

Sur le versant ex-soviétique, des éleveurs nomades de tradition, majoritairement sédentarisés, Kazakhs (1,2 millions)¹⁴ et Kirghizes (126 000) partagent leur espace avec bien d'autres. Les derniers arrivés sont russes et turcs déplacés par Staline.

Les populations sédentaires vivent dans le sud du Tarim. Ce sont les Ouïghours, agriculteurs turcophones (8 millions d'habitants). Sur la quarantaine de nationalités officiellement recensées dans la province, les dix nationalités musulmanes de Chine sont

¹⁴ Le dernier recensement date de 1990



représentées : Ouï ghours, Kazaks, Kirkhizes, Dongxiang, tadjiks, Ouzbeks, tatars, Baoans, Salar et Huis. Ces derniers sont l'unique groupe musulman de langue chinoise. Ils représentent une force non négligeable de 700 000 personnes. Ils ont servi d'intermédiaires entre (d'une manière parfois répressive) les autres populations musulmanes et les instances dirigeantes chinoises.

Les musulmans forment 60% de la population totale du Xinjiang, mais le fait marquant est que les Hans représentent aujourd'hui 40 % de la population (contre à peine 10 % dans les années cinquante).

Les populations locales ne se considèrent pas comme faisant partie d'une entité homogène tant du côté russe que chinois.

Les Ouïghours ne se considèrent réellement comme un groupe ethnique spécifique que depuis les années 20. C'est une nationalité des plus différentes des chinois. Ils sont de langue turc.

Ces vastes espaces ont longtemps servi de refuges aux populations. Au milieu du XIXe siècle les Dougans fuirent la répression impériale Qing. Plus tard en 1917, 150 000 Kirghizes fuirent, à leur tour, les massacres perpétrés par les colons russes. Enfin dans les années soixante, au moment de la rupture sino-soviétique, quelques milliers de Kazaks et de Ouï ghours se réfugièrent du côté soviétique.

Les effets de l'indépendance

La création des républiques indépendantes a suscité de nombreuses inquiétudes de la part de Pékin. Les risques de déstabilisation de la région n'étaient pas négligeables (développement du panturquisme ou d'un mouvement islamiste).

Mais rapidement, les dirigeants des nouvelles républiques se montrent peu enclins au développement de la démocratie ce qui rassure les dirigeants chinois.

Seul demeure la menace d'un mouvement islamique. Mais l'absence d'une véritable dynamique rassure les autorités chinoises. Enfin la guerre au Tadjikistan ne semble pas devoir affecter le Xinjiang.

Dans l'histoire récente, l'islam a servi de moteur à une résistance aux dominations russe ou chinoise. Même s'il reste vivace, il n'a jamais réussi à unifier un large mouvement politique. Aujourd'hui les divisions internes demeurent au sein des différents courants religieux de même qu'entre les différents représentants officiels de l'Islam.

La stabilité du Xinjiang n'a jamais été aussi bien assurée que depuis 1992. Onze postes de douanes ont été installés dès le mois de mai de cette année. Les villes de Yining, Bole et de Tacheng sont ouvertes ; La liaison ferroviaire entre Almaty et Urumqui est mise en service. La vallée d'Ili est de nouveau ouverte après trente ans de fermeture. La libre circulation des familles de frontaliers est favorisée.

La mise en valeur du développement économique de la région et le renforcement économique avec les états proches le Kazakhstan et la Kirghizie constituent les deux principaux axes d'efforts de la Chine pour s'implanter dans cette région.



Hong Kong

Le 1^{er} juillet 1997, Hong Kong réintérait le giron chinois. Un peu d'histoire est nécessaire pour comprendre comment la Grande Bretagne occupa ce territoire chinois. Cette zone est composée de trois parties.

L'île Victoria a été cédée par la Chine à la convention de Chuenpi le 20 janvier 1841 à la fin de la première guerre de l'opium.

La Grande Bretagne récupéra la péninsule de Kowlon à la convention de Pékin en 1860 à la fin de la 2^{ème} guerre anglo-chinoise.

Les Nouveaux Territoires et plus de 235 îles furent loués à la Grande Bretagne à partir du 9 juin 1898. Cela explique la date de retour fixée 99 ans plus tard.

Pendant cette période, la souveraineté britannique ne fut jamais menacée, même en 1949 ou les communistes s'arrêtèrent à la frontière.

Les intérêts de la Chine pour Hong Kong

Cette situation n'est pas la conséquence d'un rapport de force mais correspond à des intérêts en particulier par ses échanges économiques, les gains des banques et des entreprises chinoises situées à Hong Kong. La Chine recevait 40% de ses devises étrangères par l'intermédiaire de Hong Kong qui a longtemps été le meilleur moyen de mener les négociations internationales car la présence des étrangers était limitée sur le sol chinois.

Le retour de Hong Kong à la Chine était un principe non négociable et la Grande Bretagne s'en rendit compte après plusieurs tentatives infructueuses. Cependant, les Chinois menèrent les négociations de réintégration avec beaucoup de pragmatisme pour ne pas tuer la poule aux œufs d'or.

Hong Kong est désormais une région administrative spéciale, garde son système capitaliste et émet sa propre monnaie. Cette réunification constitue un modèle du genre et la notion « deux systèmes, un état » pourrait préfigurer le retour de Taiwan. A ce propos Zhou Enlai confiait à un interlocuteur français « Taiwan, c'est notre Alsace-Lorraine »

Taiwan

Pour Taiwan le décompte a commencé. Ce n'est plus un secret, depuis le retour de Hong Kong, récupérer la « province rebelle » est l'un des objectifs majeurs de la République Populaire de Chine. La manière dont cela se fera préoccupe les Taiwanais, les états voisins et les Etats unis.

Récupérer la province « renégate » permettra à la RPC de rétablir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire mais aussi de renforcer sa position stratégique.

Les rapports entre la Chine et Taiwan sont ubuesques. D'un côté la situation politique semble bloquée depuis 40 ans, de l'autre le développement des échanges économiques est sans précédents. Les 27 et 28 avril 1993, lors de la première réunion officielle entre les deux pays, quatre documents historiques ont été signés concernant les sujets suivants:

- les échanges économiques
- les liens familiaux
- le courrier
- l'établissement de relations régulières entre les deux organisations semi-gouvernementales chargées d'amorcer le débat.

Pendant 38 ans les Taiwanais ont vécu à l'heure de la guerre froide : loi martiale, couvre-feu, police politique.

Le discours anti-communiste trouve son écho sur les ondes de « La voix de la Chine libre » qui émet en direction du continent.

Le succès des entrepreneurs taiwanais en Chine est impressionnant. Les échanges commerciaux sont passés de 2,7 milliards de dollars en 1988 à 5,7 milliards de dollars en 1992. Taiwan passe de l'état de sous traitant des Etats Unis et du Japon à celui d'investisseur.

Le pays doit partir à la recherche de main d'œuvre moins chère et la Chine apparaît comme le pays qui convient (La province du Fujian en face de Taiwan où on parle le même dialecte).

Risque d'un conflit potentiel

Mais pour le gouvernement de Taipei, le risque d'invasion n'est pas totalement écarté. Pour Pékin, Taiwan appartient historiquement à la Chine.

Taiwan est reconnu diplomatiquement par 29 états mineurs à l'exception de l'Afrique du sud. Taiwan utilise la diplomatie du dollar en prêtant de l'argent en échange d'une reconnaissance diplomatique (exemple du Niger) en 92. De plus la Chine oppose son veto à toute participation de Taiwan à des organismes internationaux¹⁵.

Course aux armements dans le détroit

La Chine a fait l'acquisition d'avions de chasse SU27 et négocie l'achat de MIG 31. La Chine a exprimé une volonté forte d'acheter un porte- avions (elle n'en a aucun pour l'instant). Elle s'est engagée dans un processus de modernisation de son matériel militaire et en particulier de sa flotte d'avions de combat composée de 5000 appareils dont 70% sont âgés de plus de 10 ans.

Cependant le nombre d'ennemis potentiels de la Chine est extrêmement réduit. Ainsi Taiwan est conforté dans l'idée d'une invasion de l'île.

¹⁵ Pékin a néanmoins autorisé en 1991 l'entrée de Taiwan à l'APEC (forum « Asia Pacific Economic Cooperation ») . Taiwan est membre de la banque asiatique de développement.

De son côté Taiwan a réussi à acheter 150 F16 américains et 60 Mirage 2000-5. La France a également vendu 6 frégates du type Lafayette.

Depuis l'annonce des différents contrats une course aux armements est lancée.

Taiwan dépense 35% de son budget à la défense. Ses forces sont estimées entre 400 et 600 000 hommes. Les autorités ont même développé un avion de combat appelé IDF (Indigenous Defence Fighter).

Les perspectives de rapprochement

Malgré cette course aux armements, le rapprochement n'a jamais cessé de progresser. Les nationalistes des deux camps ne cessent de répéter qu'ils sont engagés dans le processus de réunification. Continentaux et taiwanais se côtoient à l'étranger. Rares sont les analystes qui évoquent la possibilité d'une invasion chinoise. On évoque plutôt des contacts, un rapprochement ou une coopération.

Les Taiwanais savent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour se défendre.

Les pays occidentaux s'intéressent à Taiwan mais comme le dit le président « la richesse d'un pays ne suffit pas à assurer sa sécurité »

La Chine qui est 260 fois plus grande que Taiwan espère tôt ou tard avaler et récupérer cette île richissime(85 milliards de dollars de réserve). Il est fort probable que si réunification il y a, ce ne soit pas par les armes mais par les affaires.

Désormais, le nouveau président taiwanais a adopté un discours beaucoup plus modéré. Il ne milite plus comme la plupart de ses concitoyens pour une reconquête de la vaste Chine, mais plutôt pour avoir le droit de vivre à part dans une île détachée du reste du continent. On soupçonne le président de vouloir créer une République de Taiwan.

Aucune nation asiatique, même celles qui sont très éloignées des positions chinoises, n'estime acceptable la création d'une éventuelle République de Taiwan.

Taiwan entretient des relations très étroites avec les Etats unis. Le Congrès a adopté le « Taiwan relations act » qui donne la possibilité au président américain, sans lui en donner l'obligation, de veiller à ce que la sécurité du peuple taiwanais ne soit pas mise en péril. Mais Washington souhaite renforcer ses relations avec la république populaire de Chine. En cas d'intervention chinoise à Taiwan, l'aide américaine aux Taiwanais n'est plus aussi certaine.

Taiwan, « Territoire d'Outre-Mer »

Taiwan n'a jamais été une province chinoise à part entière. L'Empire essentiellement continental, considérait les îles tout au plus comme des dépendances des provinces côtières. Elle fut une préfecture dépendant de la province de Fukien jusqu'en 1885-1887. Sa faible superficie (36 000 km²) par rapport à celle des provinces n'incitait pas à lui conférer le statut de province. Au XVIIe siècle Taiwan était peuplé d'ethnies d'origine



malaise. Parmi ces ethnies les AMIS sont aujourd'hui encore les plus nombreux. Leur culture est très proche de celle du sud-ouest du Pacifique.

L'histoire moderne de l'île est très différente de celle de la Chine. L'île a d'abord été colonisée par les Espagnols et les Portugais, puis au XVII^e siècle par les Néerlandais. Ce sont eux qui entre 1642 et 1662 la pacifièrent et commencèrent à l'organiser. Cette pacification attira un grand nombre de marchands et de colons chinois. En 1662, les Néerlandais abandonnèrent l'île. Il faut attendre 1885-1887 et la guerre franco-chinoise pour que la Chine affirme son intérêt pour Taiwan. En 1895, à la suite de la guerre sino-japonaise, la Chine par le traité de Shimonoseki cède Taiwan au Japon (1895-1945). Après l'annexion des îles Ryukyu, Taiwan est la deuxième étape de l'expansionnisme japonais vers l'Asie du Sud Est.

En 1930, les communistes chinois ne considéraient pas les Taiwanais comme de véritables chinois et les mettaient au même niveau que les Tibétains et les Mongols, c'est à dire au rang d'une minorité ethnique.

L'attitude du Kuomintang n'était guère différente. Tchang Kai-shek considérait Taiwan comme un élément du glacis de sécurité de la Chine à l'instar de la Corée et du Viêt-Nam.

C'est en fait la guerre contre le Japon qui fit évoluer l'opinion des communistes et des nationalistes. Dès 1940, ils défendirent tous, le principe d'unité entre Taiwan et le continent.

Après 1949, le postulat de « l'unité » entre l'île et le continent est réaffirmé par les communistes. Pour les nationalistes, cette unité devenait la condition sine qua non de leur légitimité sur le continent. L'« inéluctable reconquête du continent » pour les nationalistes et la « libération de Taiwan » pour les communistes. Pour la République de Chine aussi bien que pour la république populaire de Chine, il n'est pas possible de douter de l'unité entre la Chine et Taiwan.

Mais les réalités géographiques continuent d'attirer Taiwan vers les « Mers du Sud » et vers les états d'Asie du Sud Est. Ses revendications, son climat et sa faible superficie la pousse à déplacer son centre de gravité vers le sud. Sa population forte d'une vingtaine de millions d'âmes, l'origine de sa population, ses liens étroits avec les communautés chinoises de l'Asie du Sud Est l'incitent à se considérer comme un état de l'Asie du Sud Est.

Taiwan a connu en un quart de siècle un développement économique très rapide. En 1992, son PNB par habitant était vingt fois supérieur à celui de la Chine continentale. Elle est devenue à cette époque la deuxième puissance financière du monde derrière le Japon pour ce qui est des réserves monétaires. Enfin Taiwan s'oriente depuis la disparition des présidents Chiang Kai-shek et Chiang Ching-kuo qui furent les garants du principe d'unité chinoise, vers un régime politique et une diplomatie qui permette une dérive vers l'Asie du sud est.

Le nouveau gouvernement élabore une nouvelle diplomatie indépendante du problème de la réunification. Cela revient à reconnaître de facto l'existence de deux Chine.



Bien que très proche des Etats Unis, Taiwan n'abrite aucune base militaire étrangère et n'adhère à aucun pacte de défense. De plus Taiwan est très fortement lié à la communauté chinoises d'outre mer située à 95% en Asie du Sud Est.

L'évolution politique en Chine sera un facteur déterminant du comportement international de Taiwan. Mais les caractéristiques géopolitiques sont telles qu'elle est dès à présent attirée vers l'aire géopolitique du Sud-Est asiatique. Taiwan, pays d'Asie du Sud est une perspective qui n'a rien de surréaliste.

LES AMBITIONS MARITIMES DE LA CHINE

Le 25 février 92, la Chine réaffirme sa souveraineté sur la mer de Chine et les Spratley¹⁶. Cela vise à effacer l'humiliation qui découle du dépeçage de la Chine par les occidentaux au XXe siècle. L'appartenance joue un rôle important dans la détermination des frontières maritimes.

La Chine a signé la Convention des droits de la mer mais ne l'a pas ratifiée. Elle a publié le 25 février 1992 une loi nationale sur sa mer territoriale et sa zone contiguë. Cet acte gouvernemental contient un article (article n°2) où la Chine englobe dans son territoire Taiwan et un certain nombre d'îles dont la propriété est contestée par les Etats voisins.

Il est rédigé ainsi : « La mer territoriale de la RPC est constituée par les eaux adjacentes de son territoire terrestre. Le territoire terrestre de la RPC comprend la partie continentale du pays et les îles connexes, y compris l'île de Diaoyu (Shenkaku), les îles Penghu (Pescadores), les îles Dongsha (Prats), les îles de Xisha (Paracels), les îles de Nansha (Spratley) et les autres îles qui appartiennent à la république populaire de Chine. Les eaux intérieures de la RPC sont les eaux situées en deçà de la ligne de base servant à mesurer la largeur de la mer territoriale »¹⁷. Mais toutes ces revendications ne sont pas fondées.

Les îles Pescadores

Ces îles sont situées à une vingtaine de milles marins de la côte ouest de Taiwan dans le détroit de Formose et sont considérées comme une dépendance de celle-ci. Elles sont de ce fait revendiquées par la république Populaire de Chine.

Les îles Paracels (ou Xisha)

Ces îles sont réclamées par la Chine et le Vietnam et furent l'objet depuis 1974 d'incidents graves entre les forces des deux pays. Elles sont désormais sous souveraineté chinoise.

Pourtant, si on se réfère aux archives du quai d'Orsay, ces îles appartenaient à l'Annam au début du XIXe siècle. Le 20 mars 1921, la province chinoise de Kouang-tong publia une ordonnance rattachant administrativement les Paracels à la préfecture du Hainan. La France occupa ces îles de juin 1938 au 9 mars 1945 (coup de force japonais).

Après la guerre, la France se réinstalla sur ces îles et dut les partager avec les forces nationalistes chinoises puis communistes. Les troupes Sud Vietnamiennes remplacèrent les troupes françaises en 1956. Sous prétexte d'une présence plus ancienne et d'une colonie importante de militaires et de civils chinois, Pékin affirma sa souveraineté sur l'archipel.

¹⁶ Cf Annexe 7

¹⁷ *Bulletin du droit de la mer*, n° 21, août 1992 ; division des affaires maritimes et du droit de la mer, bureau des affaires juridiques, Organisation des Nations unies, New York

Comme le Vietnam a institué une zone économique de 200 milles marins sans en préciser les limites exactes, il est fort probable que les deux états s'accorderont pour exploiter en commun les ressources en hydrocarbure et en minerai.

Les îles Spratley (Nansha)

C'est un ensemble de 400 îles, îlots et récifs coralliens dispersés sur 700 km de long et 300 de large. Il est vaste de 36 hectares.

Les routes maritimes aux abords des îles Spratley sont celles des pétroliers naviguant entre le Golfe et le Japon.

L'archipel est revendiqué par la Chine, Taiwan, le Vietnam, la Malaysia, les Philippines et le Darussalam (Brunei). La confusion est totale et les incidents navals sont fréquents.

Les revendications de la Chine et du Vietnam reposent sur des écrits qui sont relativement vagues quant au nom et à la position géographique de ces îles.

Les îles furent successivement occupées par la Grande-Bretagne, l'Allemagne et enfin la France. A la fin de la guerre d'Indochine, les accords de Bao Dai ne prévoyaient pas la cession spécifique de ces îles à la Cochinchine.

Actuellement la situation est la suivante : La France a renoncé à toute souveraineté sur les Spratley depuis 1976, date de l'unification des deux Vietnam. La Chine a inclus ces îles dans son territoire terrestre par la loi du 25 février 1992 sur la mer territoriale et la zone contiguë¹⁸. Le Vietnam¹⁹ se considère comme état souverain qui se substitua à la France à la suite des accords du 8 mars 1958. Elle a fait poser des bornes sur ces îles.

La Chine a toujours réaffirmé sa souveraineté sur ces îles. Elles auraient été découvertes sous la dynastie Han (206 av. JC-106 ap JC). En 789 elle entre sous l'administration de la province de Qiongzhou, aujourd'hui Hainan.

Les Philippines revendiquent ces îles sous un prétexte de proximité, ce qui ne semble pas être une raison valable.

Manille estime que cet archipel n'est plus soumis à aucune autorité internationale reconnue depuis que le Japon a renoncé à toute revendication. Ainsi elle justifie sa présence sur ces îles. Elle préconise que ces dernières soient mises sous tutelle des puissances victorieuses de la seconde guerre mondiale.

La Malaysia et Taiwan utilisent le même argument et cherchent à accroître leur souveraineté sur un plateau continental qui est loin d'être délimité.

Quant au sultanat de Brunei , il réclame plusieurs îlots situés dans sa zone économique exclusive.

Pour rendre la situation plus difficile, les prospections effectuées par les compagnies pétrolières laissent envisager d'importants gisements de pétrole et de gaz.

¹⁸ Cf Annexe 8

¹⁹ Le Viet Nam a installé des militaires sur 24 îlots et atolls, les Philippines sur 6, la Chine sur 7, la Malaysia sur 3 et taiwan sur 2.

Les îles de Diaoyu ou Shenkaku

Ces îles posent un problème complexe car elles sont revendiquées à la fois par la Chine, Taiwan et le Japon.

L'archipel est constitué de 5 îles inhabitées et de trois rochers dans la mer de Chine orientale, au nord-est de Taiwan²⁰. Les îles²¹, de petites tailles, font moins de 5 km². Diaoyu est semble-t-il assez grande pour permettre de revendiquer un plateau continental ou une zone économique en vertu de l'article 131 de la Convention sur le droit de la mer.

C'est sur ce fait que repose la revendication spécifique de la Chine.

Pour le Japon, les Shenkaku font parties du groupe des Ryuku. Après la seconde guerre mondiale, ces îles ont été contrôlées par les Etats Unis jusqu'en 1971. Elles furent restituées au Japon en même temps qu'Okinawa. Mais dans le même document, les Etats Unis reconnaissent comme fondées les revendications chinoises et taiwanaises.

Taiwan prétend que ces îles sont situées dans sa zone économique et sur son plateau continental et constituent ses dépendances. La Chine, quant à elle, les englobe dans sa revendication de Taiwan.

En 78 un groupe d'extrême droite japonais dressa sur l'île principale un phare de fortune.

En 1980 un groupe de Taiwanais débarqua sur l'île de Diaoyu. Cela donna lieu à des accrochages avec les garde-côtes japonais.

La querelle demeure ouverte d'autant plus que les prospections off shore effectuées par le Japon laissent présager l'existence d'importants gisements de pétrole et de gaz.

²⁰ Cf Annexe 9

²¹ Les cinq îles sont Diaoyu (4,3 km²), Huanghe (1 km²), Nanxiao, Beixiao et Chiwei (1,3 km²)

CONCLUSION

Pourquoi la Chine admet-elle si difficilement ses frontières ? Ces dernières résultaient toutes de traités qui lui avaient été imposés par les puissances coloniales dans la seconde moitié du XIXe, c'est à dire de traités que la République chinoise, puis la République Populaire avaient considéré comme « inégaux » et par conséquent comme illégaux. Depuis le début du siècle, la révision des traités avait été une revendication constante du nationalisme chinois. Il est essentiel de comprendre que pour la Chine contemporaine, la dignité de son statut international passait par la remise en cause systématique des traités symboles de la colonisation que le pays avait été contraint de subir.

Le problème frontalier revêt donc une importance fondamentale pour la Chine. Elle était contiguë avant le démantèlement de l'URSS avec onze états. Avec la totalité d'entre eux, la Chine a été ou est en litige plus ou moins grave. Avec cinq d'entre eux seulement (Afghanistan, Népal, Birmanie et Mongolie) le contentieux a pris fin après la signature de traités. Il l'est maintenant avec la Russie.

La politique frontalière est également un moyen pour la Chine de moduler sa politique extérieure. Quand il s'agit de se rapprocher d'un de ses voisins, la Chine n'hésite pas à passer sous silence ses revendications territoriales (cas de l'URSS en 1950) voire à les nier (dans le cas de l'Inde en 1954).

La politique frontalière a été utilisée comme moyen de contrecarrer la diplomatie adverse. C'est le cas des accords d'amitié passés avec le Népal et la Birmanie et surtout avec le Pakistan qui cherchait à se renforcer vis à vis de l'Inde et avec la Mongolie qui voulait affirmer son indépendance avec l'URSS.

En fait la Chine mène sa politique frontalière comme un moyen de moduler sa politique extérieure. Le litige frontalier n'est jamais la cause d'un conflit, mais il vient plutôt l'alimenter. La Chine n'a jamais réellement cherché à accroître son territoire terrestre

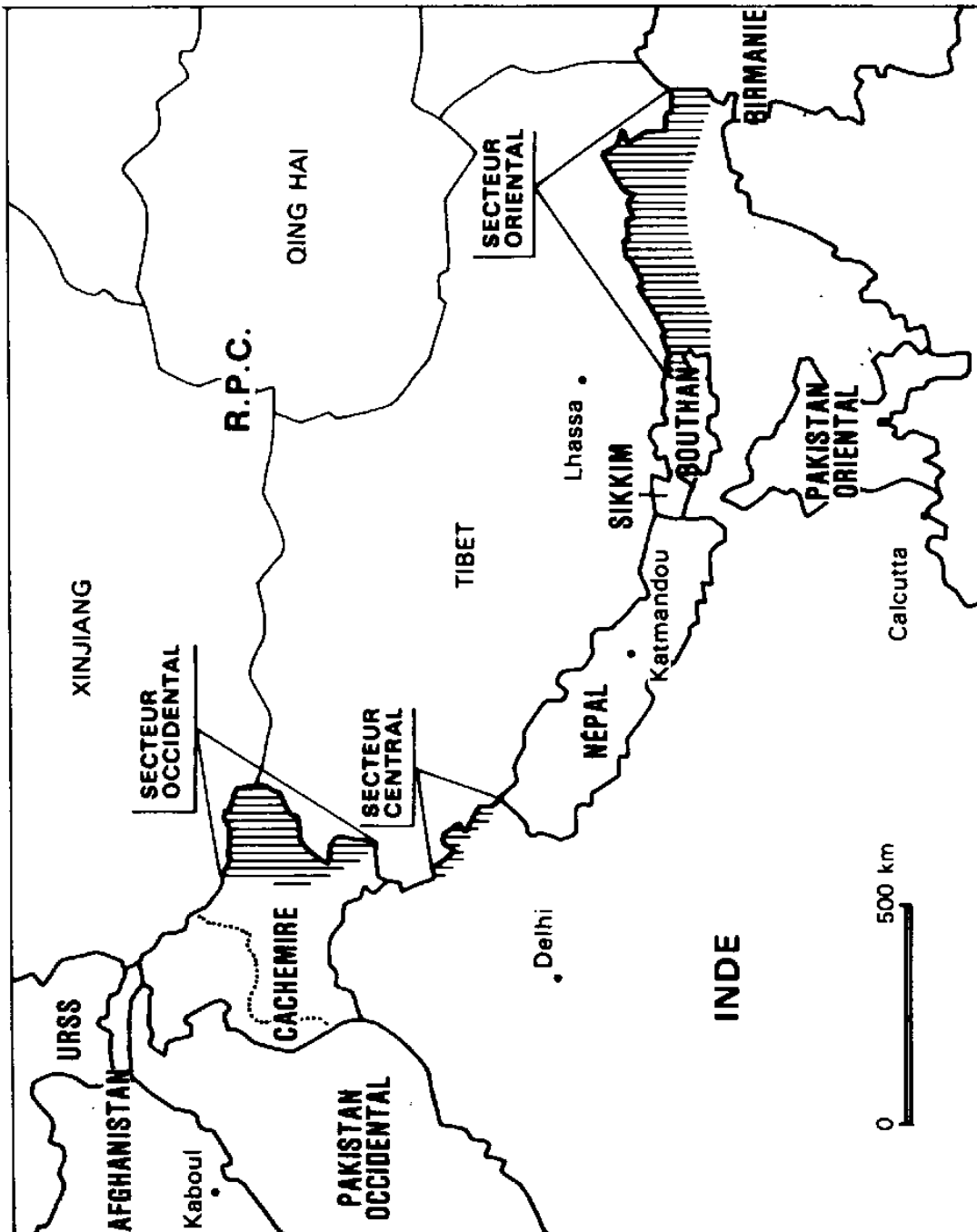
Toutefois ces remarques ne s'appliquent pas complètement en ce qui concerne le contentieux maritime. Certes, la Chine utilise ces litiges pour faire pression sur tel ou tel état. A titre d'exemple, la crise des Paracels avait pour but d'amener le Vietnam du Nord à renoncer à la conquête du sud.

En revanche en mer de Chine du Sud, les revendications de la RPC portent sur des territoires. L'objectif visible de la Chine dans cette zone est de contrôler la totalité de la mer de Chine du Sud, attitude expansionniste qu'elle n'a pas sur le continent.

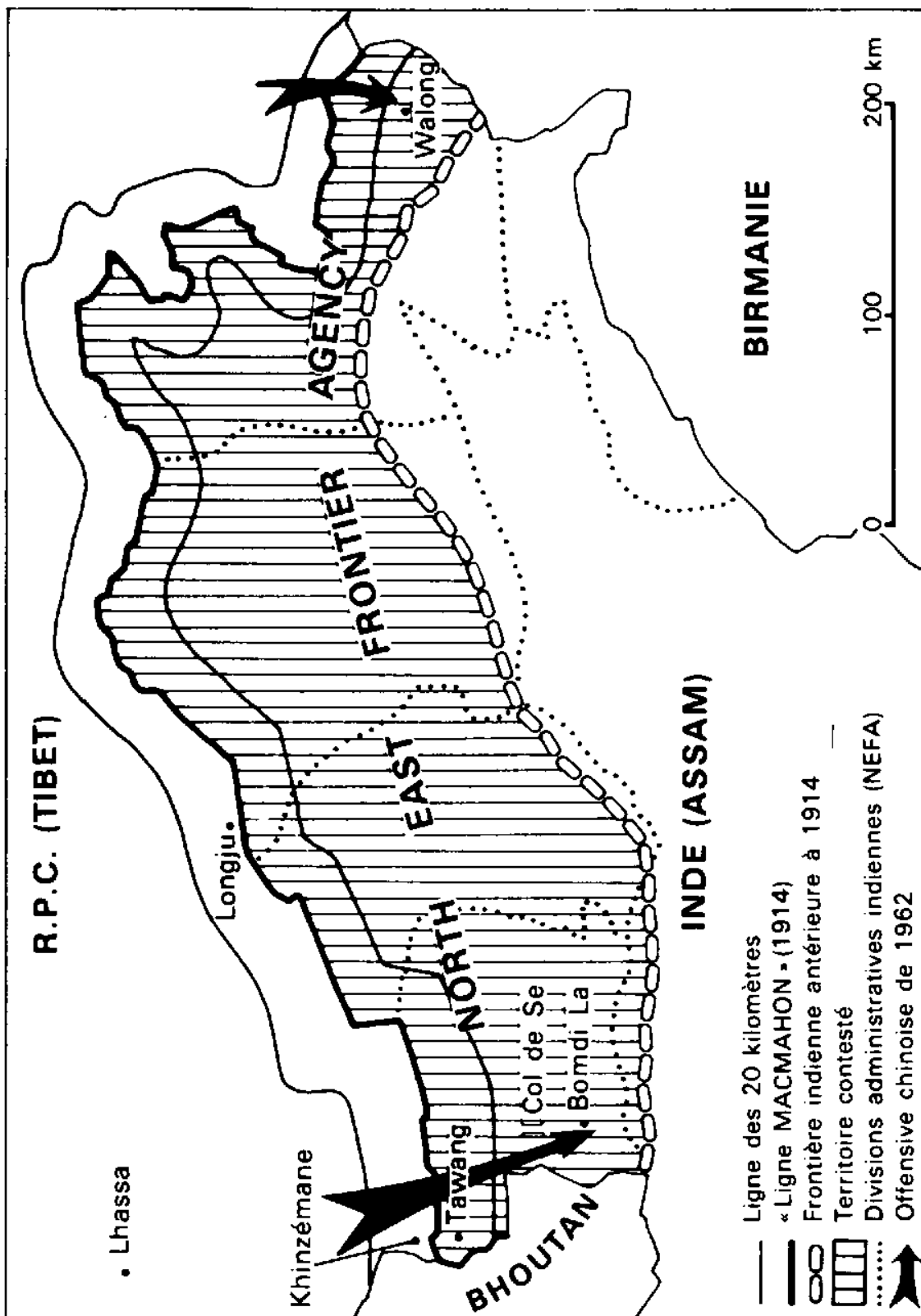
Toute l'histoire de la Chine est celle d'une lente descente vers le sud. Bloquée du côté continental, la Chine va-t-elle s'ouvrir une nouvelle frontière vers la mer ? Dans ce domaine c'est la question de Taiwan qui reste prioritaire.

De tous les problèmes frontaliers auxquels est confronté la Chine, c'est le différent avec le Vietnam qui a le moins de chance d'être réglé à moyen terme. Le contentieux insulaire et maritime est suffisamment important pour constituer un obstacle majeur à un règlement rapide du problème frontalier.

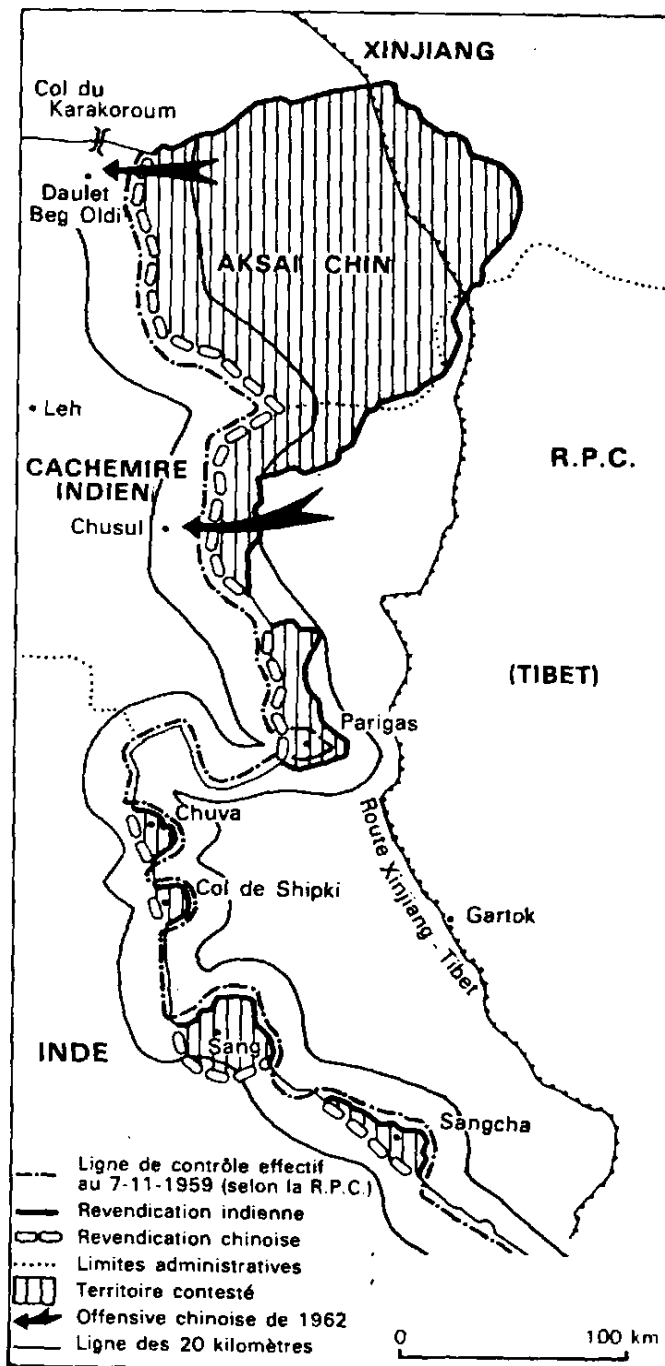
ANNEXE 1 : Le contentieux territorial Sino-Indien



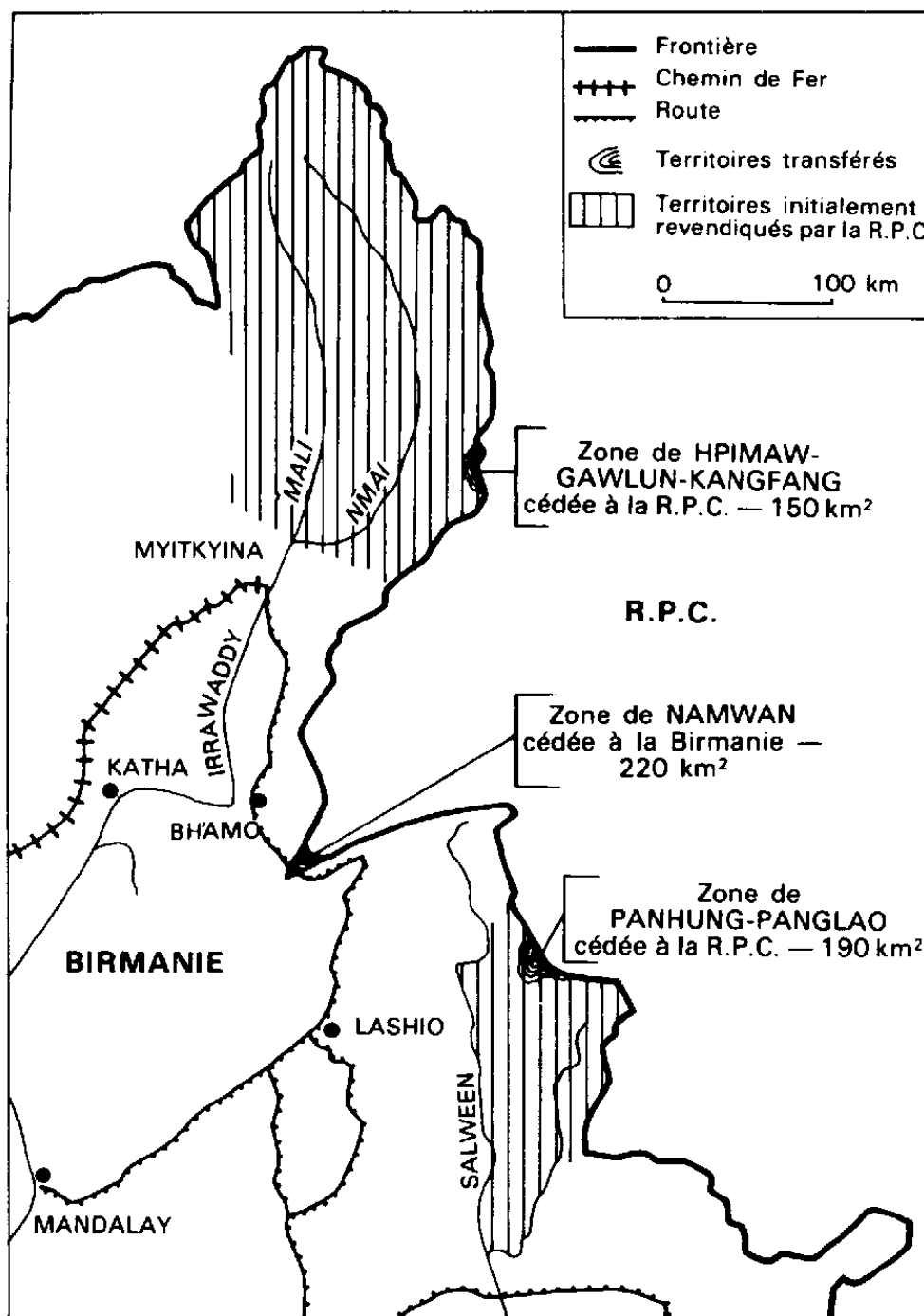
ANNEXE 2 : Le secteur Oriental



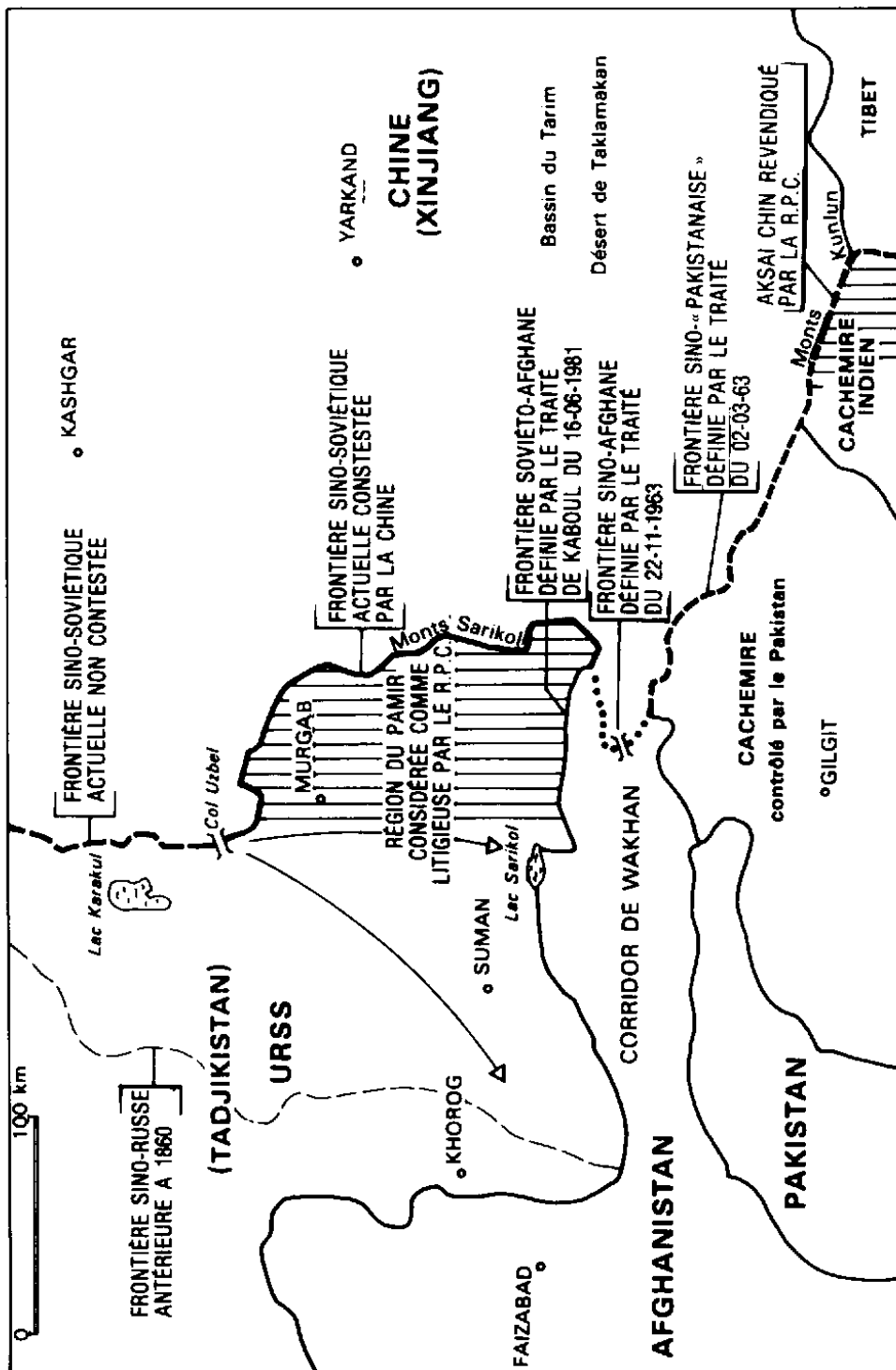
ANNEXE 3 : Les secteurs Occidental et Central



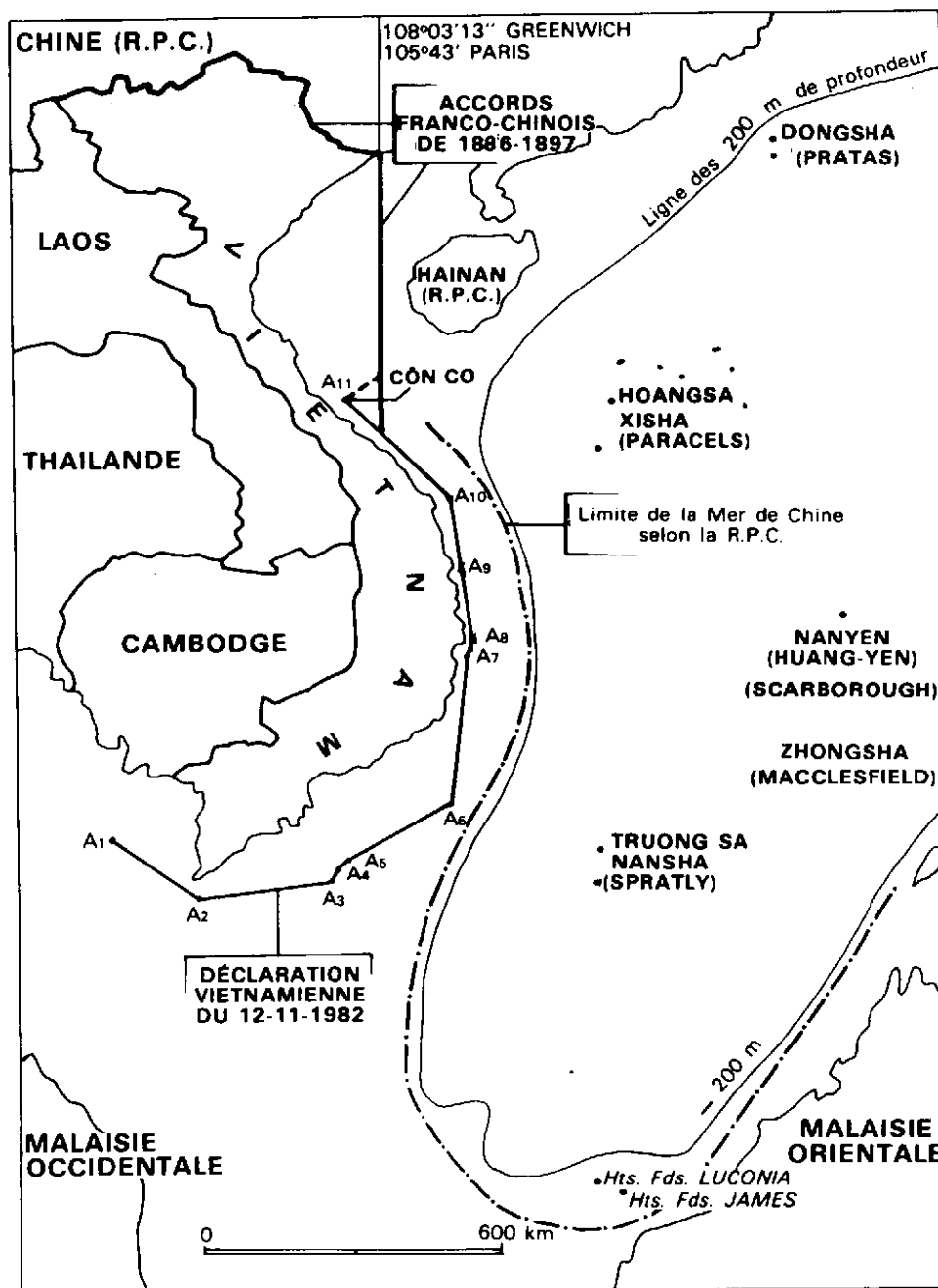
ANNEXE 4 : Revendications de la RPC en Birmanie



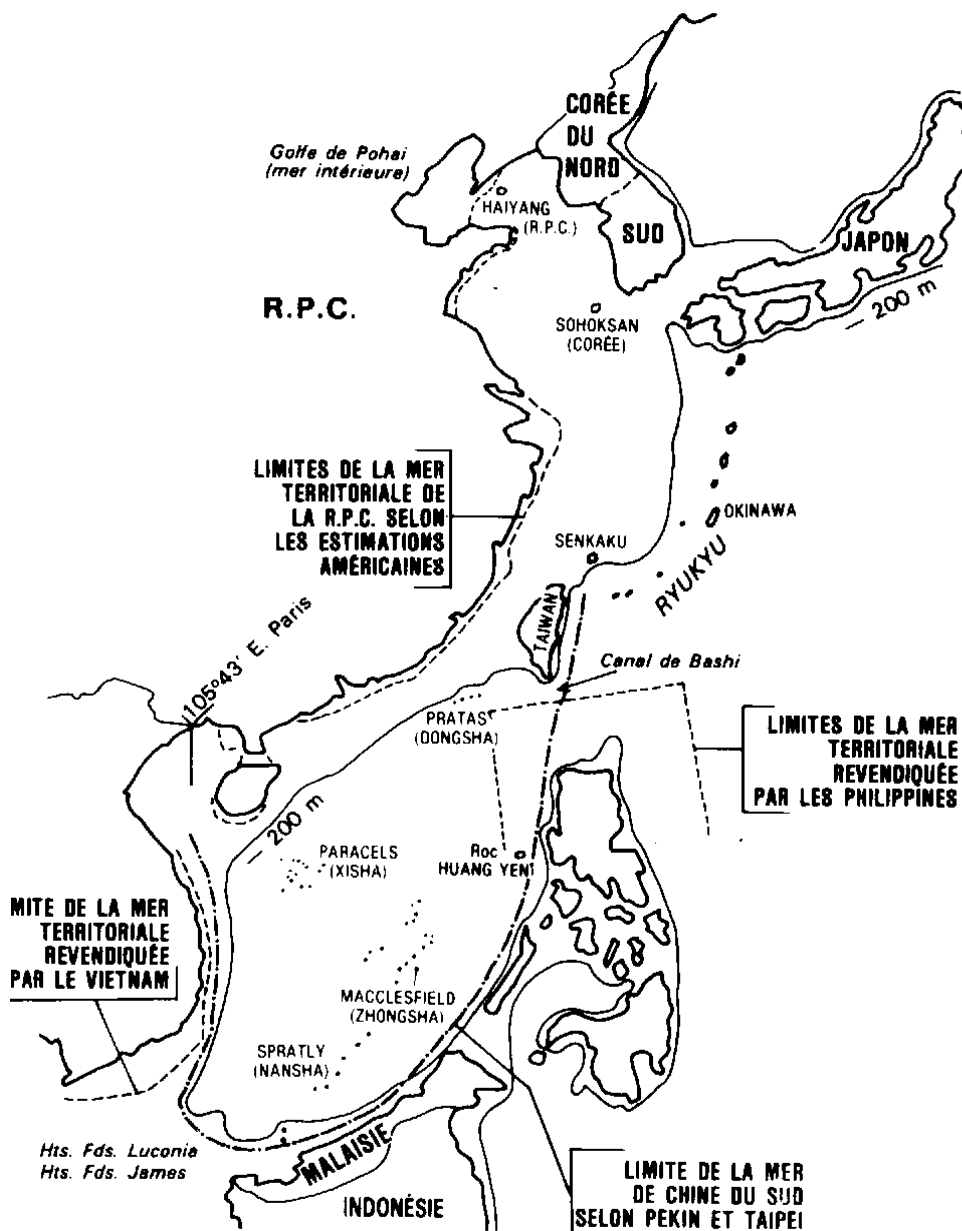
ANNEXE 5 : Les Frontières de la RPC en Asie Centrale



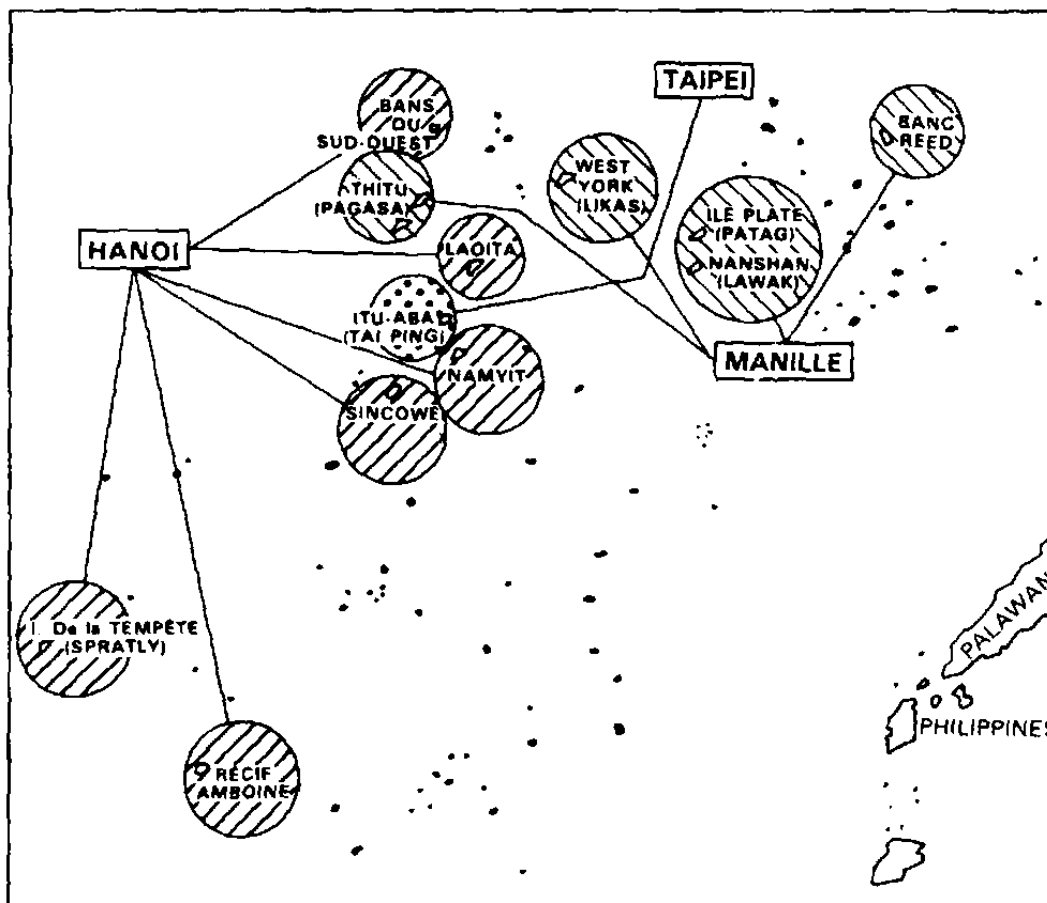
ANNEXE 6 : Le Différend frontalier sino-vietnamien



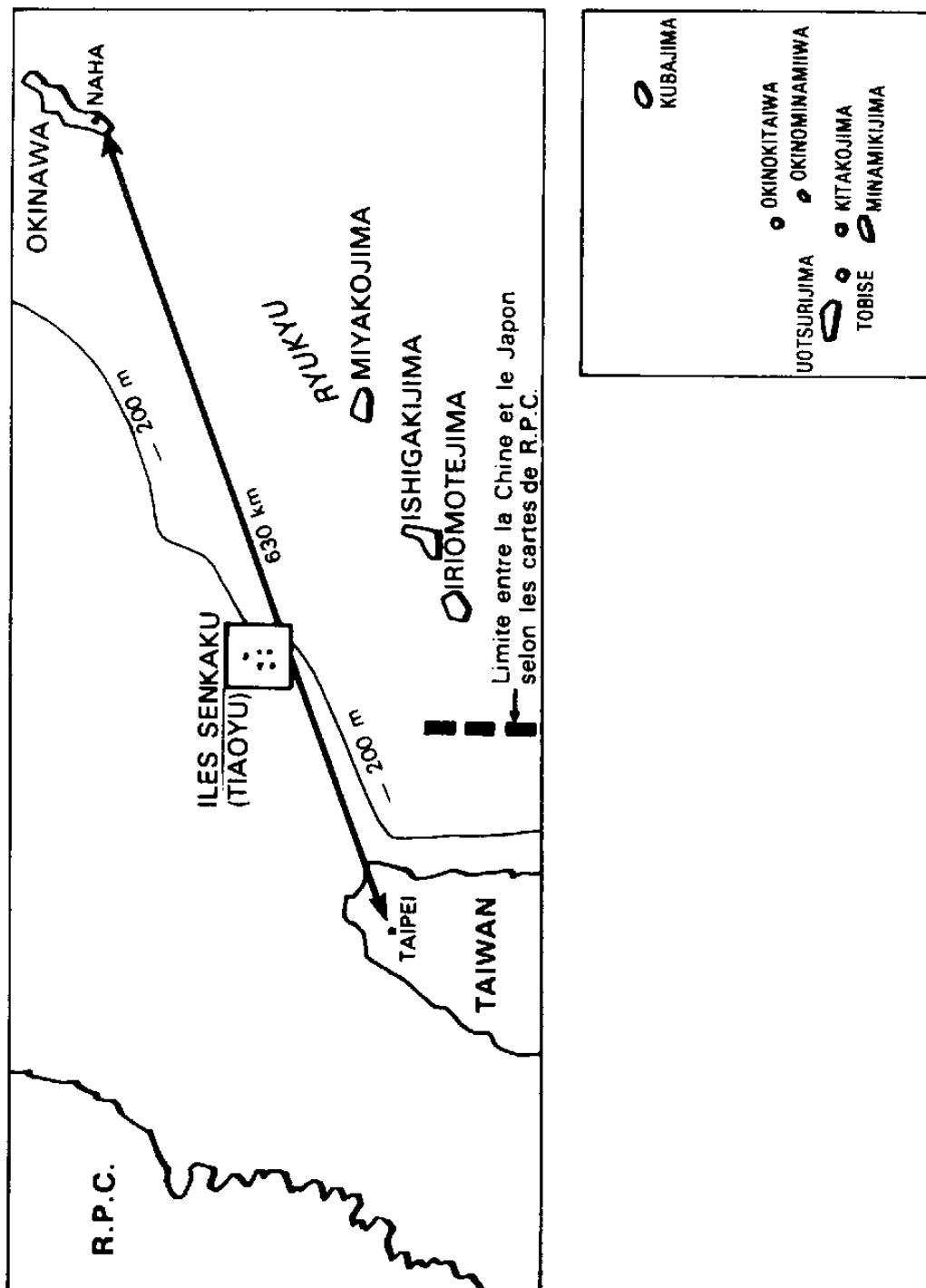
ANNEXE 7 : Délimitations maritimes de la RPC



ANNEXE 8 : Le contrôle militaire effectif des îles Spratly



ANNEXE 9 : Les îles Senkaku





BIBLIOGRAPHIE

François Joyaux , *Géopolitique de l'Extrême-Orient. Question au XXIème siècle* .

P. de Beauregard -JP. Cabestan-JL. Domenach- F. Godement- J. De Goldfiem- F. Joyaux,
La politique Asiatique de la Chine ,Fondation pour les études de défense nationale.

P. De Beauregard -JL. Domenach- F. Godement- F. Joyaux – M. Jan
La Chine face au monde. La stratégie chinoise, constantes et évolution
Sous l'égide de la Fondation pour les Etudes de Défense nationale

Valérie Niquet ,*Les Fondements de la Stratégie Chinoise* ,
Institut de stratégie comparée, Fondation pour les études de défense, Ecole pratique des
hautes études

J.P. Cabestan, *Nouvelle crise dans le détroit de Taiwan* , La documentation Française
N° 771, 9 août 1996.

J.P. Béja, *Hong Kong en transition*, La documentation Française
N° 785, 30 mai 1997

F. Joyaux-P.Wajsman, *La nouvelle Asie*, Dossier de la revue Politique Internationale.

H. Labrousse ,*Les tensions en mer de Chine du Sud* ; Défense Nationale, février 1988

Selig S. Harrison, *China, Oil, and Asia : Conflict Ahead ?* ; Columbia University Press, New
York.

Philippe le Corre , *L'option chinoise des firmes sud-coréennes et taiwanaises* ; Le Monde
diplomatique, octobre 1992.

Asian Wall Street Journal (Hong Kong), le 24 novembre 1989.

